

ANNEXE AUX COMPTES SOCIAUX

Exercice clos le 31 décembre 2019

Tous les chiffres sont exprimés en euros, sauf indication contraire

SOMMAIRE

I – FAITS SIGNIFICATIFS – REMARQUES PRELIMINAIRES	page 3/13
II – PRINCIPES COMPTABLES – METHODES D’EVALUATION ET DE PRESENTATION	page 3/13
III – NOTES SUR LES COMPTES DE BILAN	page 5/13
IV – NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT	page 9/13
V – AUTRES INFORMATIONS	page 11/13

I – FAITS SIGNIFICATIFS – REMARQUES PRELIMINAIRES

Titres de participation

Au cours de l'exercice, NEOCOM MULTIMEDIA a cédé l'intégralité de sa participation dans la filiale Graal Network dont elle détenait 49 % des titres (Cf. **Note 4.4**).

Fiscal

Un contrôle fiscal portant sur les exercices 2016 et 2017 a eu lieu au cours de l'exercice 2019. Les services fiscaux ont procédé à aucun redressement.

II – PRINCIPES COMPTABLES – METHODES D'EVALUATION ET DE PRESENTATION

2.1. Principes comptables

Les comptes annuels de l'exercice ont été établis selon les normes définies par le plan comptable général (PCG) approuvé par arrêté, et suivant les articles L123-13, L123-14 et L123-17 du Code de commerce, par le règlement 2016-07 du 04/11/2016 et par le règlement de l'ANC n° 2014-03 du 05/06/2014 relatif au PCG.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes,
- indépendance de l'exercice,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

2.2. Immobilisations incorporelles et corporelles

2.2.1. Immobilisations incorporelles

2.2.1.1. Fonds commercial

Ce poste comprend :

Des fonds commerciaux : constitués des éléments incorporels qui ne font pas l'objet d'une évaluation et d'une comptabilisation séparées au bilan, et qui concourent au maintien ou au développement du potentiel d'activité ;

En application des dispositions de l'article 214-3 du PCG, nous avons estimé que nos fonds de commerce n'ont pas de durée de vie limitée et à ce titre, ils ne sont pas amortis.

Par ailleurs, une provision pour dépréciation est constituée pour ces éléments du poste « Fonds commercial » dans le cas où leur valeur actuelle devient inférieure à leur valeur comptable. La valeur actuelle correspond à la valeur la plus élevée de la valeur vénale ou de la valeur d'usage (déterminée par rapport aux méthodes usuelles, notamment par rapport aux prévisions de flux de trésorerie sur une période de un à cinq ans des activités concernées avec prise en compte d'une valeur terminale, des références à des valeurs de marché et/ou des transactions récentes).

2.2.1.2. Les autres incorporelles figurant au poste « Concessions, brevets et droits assimilés »

- des logiciels, acquis et créés
- des brevets et marques

Les logiciels acquis sont valorisés à leur coût d'acquisition et les logiciels créés à leur coût de production (incluant la main d'œuvre directe et un pourcentage de frais généraux). Ils sont amortis sur une durée de 1 à 5 ans en fonction de la durée d'utilité attendue dès que les immobilisations sont en situation d'être utilisées ou exploitées.

Les marques ne sont pas amorties. Néanmoins, une provision pour dépréciation est constituée dans le cas où la valeur actuelle devient inférieure à la valeur comptable. La valeur actuelle est déterminée par rapport aux valeurs de marché et/ou des transactions récentes.

2.2.2. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires), ou à leur coût de production.

Les immobilisations corporelles issues des opérations de fusion ont été comptabilisées à la valeur d'apport correspondant à leur valeur nette comptable.

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'utilité attendue :

- Installations et agencements	Linéaire	9 ans
- Matériel de bureau et informatique	Linéaire/Dégressif	3 ans
- Matériel de transport	Linéaire	3 à 5 ans
- Mobilier de bureau	Linéaire	3 à 5 ans

2.3. Immobilisations financières et valeurs mobilières de placement

Les titres de participation figurent au bilan à leur valeur d'acquisition ou à leur valeur d'apport.

A chaque arrêté, lorsque la valeur d'utilité est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

La valeur d'utilité est déterminée en tenant compte des capitaux propres détenus et des perspectives de rentabilité et de réalisation, mesurées soit au niveau de la filiale, soit au niveau d'un ensemble de filiales, en prenant en compte les avantages attendus tels que les synergies avec les autres activités du groupe et la valeur stratégique de l'entreprise.

Les valeurs mobilières de placement sont comptabilisées à leur valeur historique d'acquisition. Lorsque la valeur liquidative de ces valeurs de placement est supérieure à leur prix d'acquisition, la plus-value n'est pas comptabilisée, mais dans le cas contraire, la moins-value latente donne lieu à la comptabilisation d'une provision pour dépréciation.

2.4. Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Après un examen individuel, une provision pour dépréciation est constatée lorsqu'il existe un risque de non recouvrement.

2.5. Capitaux propres

Les variations sont présentées en **Note 3.6.**

2.6. Opérations en devises

Les opérations en devises sont enregistrées pour leur contre-valeur au cours de fin de mois.

Les dettes, créances et disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice. La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en « écart de conversion ».

Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision pour risques.

2.7 Recherche et développement

Les frais de recherche et développement sans contrepartie spécifique sont enregistrés en charges dans l'exercice où ils sont engagés.

2.8 Indemnités de départ à la retraite

La société a décidé de ne pas comptabiliser ces indemnités mais une évaluation est fournie à la **Note 5.9**.

III - NOTES SUR LES COMPTES DE BILAN

3.1. Etat de l'actif immobilisé

	Valeur brute		Valeur brute	
	début d'exercice	+	-	fin d'exercice
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Concessions, brevets et droits similaires	32 372	18 800	2 218	48 954
Fonds de commerce	1 274 480			1 274 480
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Total I	1 306 852	18 800	2 218	1 323 434
Immobilisations corporelles				
Constructions				
Installations générales et aménagements des constructions				
Installations techniques, matériel et outillage				
Installations générales	11 953		2 700	9 253
Matériel de transport	36 001			36 001
Matériel de bureau et informatique, mobilier	129 818	1 636	11 289	120 165
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Total II	177 772	1 636	13 989	165 419
Immobilisations financières				
Participations	276 009		69 580	206 429
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	40 106	192	17 700	22 599
Total III	316 115	192	87 280	229 027
TOTAL GENERAL (I + II + III)	1 800 741	20 629	103 488	1 717 883

3.2. Etat des amortissements

	Valeur en début d'exercice	+	-	Valeur en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Concessions, brevets et droits similaires	21 387	8 669	2 218	27 838
Fonds de commerce				
Total I	21 387	8 669	2 218	27 838
Immobilisations corporelles				
Constructions				
Inst. gén. et aménag. des constructions				
Installations techniques, matériel et outillage				
Installations générales	8 894	1 028	2 700	7 223
Matériel de transport	29 839	3 215		33 054
Matériel de bureau et informatique, mobilier	119 566	8 168	11 289	116 446
Total II	158 300	12 411	13 989	156 724
TOTAL GENERAL (I + II)	179 687	21 080	16 207	184 563

3.3. Etat des créances

ETAT DES CREANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
De l'actif immobilisé			
Créances rattachées à des participations			
Prêts (1) (2)			22 599
Autres immobilisations financières	22 599		
De l'actif circulant			
Clients douteux ou litigieux	19 032	19 032	
Avances et acomptes versés sur commande			
Fournisseurs débiteurs	17 784	17 784	
Autres créances clients	2 856 932	2 856 932	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	1 000	1 000	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	17 573	17 573	
Impôt sur les bénéfices			
Taxe sur la valeur ajoutée	859 061	859 061	
Autres impôts taxes et versements assimilés			
Divers			
Groupe et associés (2)			
Débiteurs divers	22 109	22 109	
Charges constatées d'avance	45 373	45 373	
TOTAL	3 861 463	3 838 865	22 599

(1) Dont prêts accordés au cours de l'exercice

(1) Dont remboursements obtenus en cours d'exercice

(2) Prêts et avances consentis aux associés

3.4. Produits à recevoir

Produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	31/12/2019	31/12/2018
Créances rattachées à des participations		
Créances clients et comptes rattachés	1 576 411	2 065 169
Avoirs fournisseurs	10 844	
Autres créances		
TOTAL	1 587 256	2 065 169

3.5. Charges constatées d'avance

Charges constatées d'avance	31/12/2019	31/12/2018
Charges d'exploitation	45 373	37 759
TOTAL	45 373	37 759

3.6. Variations des capitaux propres

Au 01/01/19	1 527 806	1 164 562	2 455 884	0	807 127	4 427 573
Réduction du capital						0
Affectation du résultat			440 454		-440 454	0
Distribution de dividendes					-366 673	-366 673
Résultat exercice					893 322	893 322
Au 31/12/19	1 527 806	1 164 562	2 896 338	0	893 322	4 954 221

* Les actions ne possèdent pas de valeur nominale

3.7. Provisions inscrites au bilan

	Montant en début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Reprises	Dont non utilisées	Montant en fin d'exercice
Provisions pour risques et charges					
Provisions pour litiges	-	35 000			35 000
Provisions pour pertes de change	-				-
Provisions pour impôts	-				-
Autres provisions pour risques et charges	-				-
Total I	-	35 000	-	-	35 000
Provision pour dépréciation					
Sur immobilisations incorporelles	62 000				62 000
Sur immobilisation corporelles	-				-
Sur titres de participation	69 580		69 580		0
Sur autres immobilisations financières	8 000		8 000		-
Sur comptes clients	15 600	260			15 860
Autres provision pour dépréciation	-				-
Total II	155 180	260	77 580	-	77 861
TOTAL GENERAL (I + II)	155 179	35 260	77 580	-	112 860
Dont dotations et reprises :	- d'exploitation	35 260	-		
	- financières	-	8 000		
	- exceptionnelles		69 580		

3.8. Etat des dettes

	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Empr et dettes financières aup. Étabt de crédit (1)				
- à un an maximum à l'origine		-		
- à plus d'un an à l'origine	2 410	2 410		
Emprunts et dettes financières diverses	1 200			1 200
Fournisseurs et comptes rattachés	3 027 403	3 027 403		
Personnel et comptes rattachés	61 944	61 944		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	95 096	95 096		
Impôts sur les bénéfices	29 586	29 586		
Taxe sur la valeur ajoutée	49 331	49 331		
Autres impôts taxes et versements assimilés	21 902	21 902		
Dettes sur immobilisations et comptes rattaché&s		-		
Groupe et associés (2)	113 179	113 179		
Autres dettes	173 775	173 775		
Produits constatés d'avance	15 000	15 000		
TOTAL GENERAL	3 590 827	3 589 627	-	1 200

(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice	
(2) Emprunts et dettes contractés auprès des associés	

3.9. Charges à payer

Charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	31/12/2019	31/12/2018
Intérêts courus sur emprunts et concours bancaires	2 410	5 328
Emprunts et dettes financières diverses	1 522	2 272
Fournisseurs et comptes rattachés	2 182 303	4 447 775
Dettes fiscales et sociales	104 247	233 567
Clients Avoirs à établir	167 746	190 246
TOTAL	2 458 229	4 879 188

IV - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

4.1. Répartition du chiffre d'affaires (en K€)

	2019		2018	
	Total	dont Export	Total	dont Export
En K€				
Internet	16 025	13	20 545	9
Audiotel et mobilité	5 940		5 832	0
Autres refacturations	30		25	
TOTAL	21 995	13	26 402	9

4.2. Ventilation de l'impôt sur les sociétés

REPARTITION	Avant impôt	Impôt*	Après impôt
Résultat courant	1 271 329	383 007	888 322
Résultat exceptionnel			
Participation des salariés			
Résultat comptable	1 271 329	383 007	888 322

* le taux d'impôt est de 28% jusqu'à 500 ke et 33,33% au-delà

4.3. Résultat financier

	2019	2018
Produits Financiers	8 288	26 080
Revenus des prêts	274	268
Intérêts des comptes courants		
Escomptes obtenus et autres intérêts		
Gains sur instruments de trésorerie		
Interets sur emprunts		
Reprises de provisions (1)	8 000	25 808
Gains de change	13	4
Autres produits financiers		
Charges Financières	9 525	41 200
Intérêts sur emprunts		
Intérêts sur comptes courants	1 522	2 272
Intérêts autres dettes		1 835
Provisions pour risques financiers		8 000
Provisions sur compte courant de filiales et de participations		
Provision pour pour perte de change		
Pertes sur créances liées aux participations		28 985
Pertes de change	2	108
Ecart de conversion euro		
Autres charges financières (1)	8 000	
Résultat financier	-1 237	-15 120

(1) Concerne la perte d'une partie de dépôt de garantie sur loyer provisionnée au 31 décembre 2018

4.4. Résultat exceptionnel

	2019	2018
Produits exceptionnels	74 580	1 671
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits de cessions des Immobilisations Incorporelles et Corporelles		
Produits de cessions des Immobilisations financières (1)	5 000	
Reprises sur provisions pour risque et charge		
Reprise de provisions sur immobilisations (1)	69 580	1 671
Produits divers		
Charges exceptionnelles	69 580	1 671
VNC des immobilisations corporelles et incorporelles cédées		
VNC des immobilisations financières cédées (1)	69 580	1 671
Indemnités de litige commercial		
Indemnités (licenciement, fin de contrat)		
Pénalités, redressements et charges diverses		
Dotations aux amortissements		
Dotations aux provisions pour risque et charges		
Dotations aux provisions sur immobilisations		
Dépréciation de Titres de Participation		
Résultat exceptionnel	5 000	0

(1) Concerne la cession des titres de Graal Network

V- AUTRES INFORMATIONS

5.1. Accroissement et allègement de la dette future d'impôt

NATURE DES DIFFERENCES TEMPORAIRES	Charges ou produits	Impôt et contribution supplémentaire
Allègement différé		
Provision pour risques et charges	Neant	Neant
Provision pour dépréciation		
Déficit reportable		

5.2. Liste des filiales et participations

FILIALES ET PART°	PEL
Capital social	7 500
Cap Propres hors capital	190 096
Quote-part du capital détenu	100%
Val. comptable brute des titres	206 429
Valeur nette comptable	206 429
Prêts et avances consentis non remboursés	0
Cautions ou avals donnés	0
Chiffre d'affaires H.T.	560 338
Résultat du dernier exercice clos	-7 000
Dividendes encaissés	0

5.3. Tableau des entreprises liées

	Montant concernant les entreprises	
	liées	avec lesquelles la société a un lien de participation de 10 à 50%
Participations	206 429	Néant
Créances clients et comptes rattachés	15 745	
Autres créances		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	-157 748	
Autres dettes	113 179	
Produits financiers	0	
Charges financières	-1 522	

Il n'existe pas de transaction significative et non conclue aux conditions normales de marché entre la société et des parties liées.

5.4. Rémunérations versées aux membres des organes de direction

Cette indication n'est pas fournie dans la mesure où elle reviendrait à donner une information individuelle d'un membre déterminé des organes de direction.

5.5. Honoraires des Commissaires aux comptes

Le montant de la charge figurant au compte de résultat au titre des honoraires 2019 qui seront facturés s'élève à 18 553 euros.

5.6. Effectif

Il s'élève à 13 personnes à la clôture contre 16 au 31 décembre de l'exercice précédent.

5.7. Evènement(s) postérieur(s) à la clôture

COVID 19

La crise sanitaire liée au covid-19 et la promulgation de l'état d'urgence sanitaire par la loi n° 2020-290 du 23 mars 2020 d'urgence constituent un événement majeur. L'entreprise a estimé à la date d'arrêt de ses comptes que cette situation relève d'un événement post-clôture sans lien avec une situation existant au 31 décembre 2019. Par conséquent, l'entreprise n'a pas procédé à un ajustement de ses comptes clos au 31 décembre 2019 au titre de cet événement.

A la date d'établissement des comptes de l'entreprise, l'entreprise n'est pas en mesure de chiffrer l'impact de la crise sur son patrimoine, sa situation financière et son résultat.

L'entreprise a toutefois mis en action un plan de continuation de l'activité en utilisant le recours au télétravail pour 90 % du personnel.

Eu égard à cette mesure, à la date de l'arrêt des comptes, l'entreprise estime que la poursuite de son exploitation n'est pas remise en cause.

5.8. Consolidation

La consolidation des comptes n'a pas été établie pour cet exercice, le groupe ne dépassant plus les seuils depuis au moins deux exercices consécutifs.

5.9 Engagements

Le montant non chargé des engagements de départ à la retraite non comptabilisés s'élève à 62 500,72 euros. Il est calculé sur les bases suivantes :

- Départ volontaire à la retraite à 65 ans,
- Taux d'actualisation de 1 %,
- Le dernier salaire brut annuel pour le personnel présent au 31/12/2019.